

Le Plan Régional d'Actions Chiroptères Hauts-de-France



Qu'est-ce qu'un Plan Régional d'Actions ?

Un Plan Régional d'Actions (PRA) est la déclinaison régionale d'un Plan National d'Actions. Il a pour objectif de préserver une espèce protégée ou un groupe d'espèces protégées par la mobilisation des acteurs qui peuvent agir en leur faveur. Il se présente sous la forme d'un document qui regroupe un ensemble d'actions à mettre en place dans ce but, sur une période de temps donnée.

Le PRA Chiroptères Hauts-de-France 2019-2025 se décline en **12 grandes actions ayant pour objectif la préservation des espèces de chauves-souris les plus menacées des Hauts-de-France**.

Pourquoi les chauves-souris ?

Sur les 22 espèces de chauves-souris présentes dans les Hauts-de-France, **6 sont menacées et 5 sont quasi menacées de disparition**. Le déclin de ces espèces est dû à plusieurs menaces :

- fragmentation et disparition des milieux de vie du fait de l'urbanisation, de l'agriculture intensive ou d'une gestion forestière inadaptée,
- disparition des gîtes de maternité et d'hibernation causée par les travaux en bâtiments, l'abattage d'arbres âgés ou le comblement des cavités souterraines
- mortalité directe due à des collisions routières ou à des éoliennes,
- empoisonnement causé par l'utilisation de produits chimiques.

Découvrez les espèces de chauves-souris concernées par le PRA Chiroptères Hauts-de-France dans la rubrique "Les espèces cibles du Plan Régional d'Actions en Hauts-de-France".

Qui sont les acteurs du PRA Chiroptères Hauts-de-France ?

Le PRA est piloté par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Hauts-de-France et animé par Picardie Nature (sur la partie picarde) et la Coordination Mammalogique du Nord de la France (CMNF) ainsi que le CPIE Chaîne des Terrils (sur la partie Nord-Pas-de-Calais).

Dans la région, de nombreuses structures agissent pour préserver les chauves-souris. Retrouvez l'ensemble de ces acteurs dans la rubrique "Les acteurs du Plan Régional d'Actions en Hauts de France".

Les 12 actions mises en place de 2020 à 2025



L'animation du Plan Régional d'Actions met en lien l'ensemble des acteurs de la préservation des chauves-souris et leur permet de communiquer sur les actions mises en place dans les Hauts-de-France.

Quelques exemples :

- Organisation annuelle d'un Comité de Pilotage
- Envoi de deux newsletters par an, diffusant les actualités et les avancées scientifiques et techniques régionales
- Communication sur les chiffres clés en Hauts-de-France (effectifs, nombre de gîtes ...)

Pour préserver les chauves-souris, il est essentiel d'avoir une connaissance sur les milieux de vie qu'elles utilisent (gîtes, zones de chasse ...). Un outil de centralisation et de vérification des données existe : Clicnat pour la Picardie et dbChiro à l'échelle du Nord-Pas-de-Calais.



Les données sur les espèces de chauves-souris collectées grâce à l'action 2 permettent de mesurer les évolutions des effectifs et de calculer des indicateurs permettant de classer les espèces en fonction de leur statut de menace.

Afin d'améliorer la protection des populations de chauves-souris, il est nécessaire d'enrichir les connaissances sur ces espèces. Pour cela, des inventaires et des études sont réalisés selon plusieurs méthodologies (acoustique, radio-pistage, prospection, comptage annuel) en fonction des problématiques identifiées.





Protéger les gîtes

L'ensemble des gîtes de chauves-souris (maternité, hibernation, reproduction ...) connus en Hauts-de-France sont priorités. Tout est ensuite mis en place pour **protéger les sites prioritaires**, notamment en cas de dérangement pour les chauves-souris ou pour les Hommes.

Les corridors écologiques (trame verte et bleue*, trame noire*) comme les ripisylves ou les haies sont essentiels pour les déplacements des chauves-souris et pour leur cycle de vie. **Les préserver ou en créer de nouveaux permet de préserver les populations de chauves-souris.**



Préserver les corridors écologiques



Préserver les chauves-souris dans les ouvrages d'art

Certains ouvrages d'art (ponts, aqueducs, viaducs, tunnels) sont des infrastructures qui représentent un gros enjeu pour la sauvegarde des chauves-souris car ils sont fréquentés par ces espèces. **Connaître les ouvrages d'art utilisés par les chauves-souris permet de protéger ces gîtes** (ex : aménagements spécifiques en cas de travaux).

Les épizooties (épidémies touchant les animaux) représentent un enjeu pour les populations de chauves-souris. Grâce à un réseau d'épidémiosurveillance, **les cadavres sont récupérés et analysés pour déterminer les causes de mortalité** (notamment lorsqu'une mortalité importante est mesurée)



Réaliser une veille sanitaire

La trame verte et bleue* est un réseau formé de continuités écologiques terrestres (trame verte) et aquatiques (trame bleue) permettant aux espèces animales et végétales de se déplacer pour effectuer les étapes importantes de leur cycle de vie (alimentation, repos, reproduction...).

La trame noire * est l'ensemble des corridors écologiques caractérisés par une certaine obscurité et empruntés par les espèces nocturnes.



Les éoliennes pouvant avoir un impact négatif sur certaines populations de chauves-souris, la prise en compte de ces espèces en amont des projets éoliens et lors du fonctionnement des parcs est essentielle à leur préservation.

Les chauves-souris fréquentent les milieux agricoles et participent à la régulation de certains ravageurs des cultures. Les pratiques agricoles peuvent impacter favorablement ou défavorablement les populations de chauves-souris. La mise en place de pratiques agricoles préservant la ressource en insectes et favorisant la diversité du paysage agricole aurait des conséquences très positives sur les populations de chauves-souris.



Les forêts ont une grande importance dans le cycle de vie des chauves-souris (zones de chasse, arbres gîtes). La gestion forestière peut avoir des conséquences importantes sur les populations de ces petits mammifères. Il est donc essentiel de chercher un équilibre dans cette gestion entre valorisation du bois et préservation de la biodiversité.

Afin de donner les moyens à tout un chacun de participer à la préservation des chauves-souris, il est nécessaire de sensibiliser le plus grand nombre de citoyens à l'importance de cette préservation : grand public, bénévoles, mais aussi acteurs professionnels et institutionnels : tous ont la possibilité d'agir à leur échelle !

